

# PETR BRUCHE MOSSIG

## Délibérations du Comité Syndical

- Séance du 25 Janvier 2023 -

### Nombre de membres du Comité Syndical en exercice :

- 54 titulaires

### Nombre de membres votants :

34



Nombre de membres présents :

28



Nombre de membres ayant donné procuration :

6

L'an deux mille vingt-trois, le mercredi 25 janvier à 18 heures 00, le PETR BRUCHE MOSSIG, après convocation légale, s'est réuni en séance plénière, en Salle Robert ROBERT à la Communauté de Communes, 2 route Ecospace à MOLSHEIM.

### MEMBRES VOTANTS PRESENTS :

- ⇒ Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG  
Mme Marie-Reine FISCHER, Maire de DINSHEIM-SUR-BRUCHE  
Mme Claire LIEBERT-PERRAT, Conseillère Municipale de DORLISHEIM  
M. Alexandre DENISTRY, Maire de DUTTLENHEIM  
Mme Marianne WEHR, Maire d'ERGERSHEIM  
M. Eric FRANCHET, Maire d'ERNOLSHEIM-SUR-BRUCHE  
M. Pierre THIELEN, Maire de GRESSWILLER  
M. Guy ERNST, Maire d'HEILIGENBERG  
Mme Chantal JEANPERT, Adjointe au Maire de MOLSHEIM  
Mme Sylvie TETERYCZ, Adjointe au Maire de MOLSHEIM  
M. Jean-Luc SCHICKELE, Maire de MUTZIG  
Mme Caroline PFISTER, Adjointe au Maire de MUTZIG  
Mme Marielle HELLBOURG, Maire de NIEDERHASLACH  
M. Guy SCHMITT, Maire de SOULTZ-LES-BAINS  
M. Sébastien JACOB, Conseiller Municipal de WOLXHEIM

REÇU le

- 1 FEV. 2023

À LA SOUS-PRÉFECTURE  
de MOLSHEIM

- ⇒ Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche  
M. Jean-Bernard PANNEKOECKE, Maire de LA BROQUE  
M. Jean-Louis BATT, Maire de LUTZELHOUSE  
M. Marc SCHEER, Maire de ROTHAU  
M. Alain FERRY, Maire de WISCHES

- ⇒ Communauté de Communes de la Mossig et du Vignoble  
M. François SCHNEIDER, Maire de COSSWILLER  
M. Fabien BLAESS, Maire de DANGOLSHEIM  
M. Pierre Paul ENGER, Maire d'HOHENGOEFT  
M. Patrick DECK, Maire de KIRCHHEIM  
M. Daniel FISCHER, Maire de MARLENHEIM  
M. François JEHL, Maire d'ODRATZHEIM  
Mme Sylvie THOLE, Maire de SCHARRACHBERGHEIM IRMSTETT  
M. Daniel ACKER, Maire de WANGENBOURG ENGENTHAL  
Mme Michèle ESCHLIMANN, Maire de WASSELONNE  
M. Pierre GEIST, Maire de WESTHOFFEN

**MEMBRES REPRESENTES :**

M. Gilbert ROTH, ayant donné procuration à Mme Claire LIEBERT-PERRAT  
M. Julien HAEGY, ayant donné procuration à M. Eric FRANCHET  
M. Laurent FURST, ayant donné procuration à Mme Sylvie TETERYCZ  
M. Nicolas BONEL, ayant donné procuration à M. Jean-Louis BATT  
M. Nicolas WINLING, ayant donné procuration à M. Fabien BLAESS  
M. Pierre BURTIN, ayant donné procuration à M. Daniel FISCHER

**ASSISTAIENT EN OUTRE :**

Mme Michèle HEUSSNER, Directrice du PETR  
M. Grégory HEINRICH, Directeur Adjoint chargé du SCoT  
M. Thierry HOEFFERLIN, Conseiller aux décideurs locaux -Trésor Public

**EXCUSES :**

M. Thierry ROGELET, Sous-Préfet de MOLSHEIM  
M. Franck LEROY, Président de la Région Grand Est  
M. Bernard RAULIN, Adjoint au Maire d'ALTORF  
Mme Marie-Paule DIETRICH, Conseillère Municipale d'AVOLSHEIM  
M. Mathieu BLEGER, Conseiller Municipal de DUTTLENHEIM  
M. Maxime LAVIGNE, Conseiller Municipal de MOLSHEIM  
M. Jean-Michel WEBER, Conseiller Municipal de MOLSHEIM  
M. Bülent TEMIZAS, Adjoint au Maire de MUTZIG  
M. Jean BIEHLER, Maire d'OBERHASLACH  
M. Alexandre GONCALVES, Maire de STILL  
Mme Alice MOREL, Maire de BELLEFOSSE  
M. Marc DELLENBACH, Maire de BOURG-BRUCHE  
M. Emile FLUCK, Maire de COLROY-LA-ROCHE  
M. Maurice GUIDAT, Maire de FOU DAY  
M. André WOOCK, Maire de NATZWILLER  
M. Thierry SIEFFER, Maire de RANRUPT  
M. Marc GIROLD, Maire de RUSS  
M. Romain MANGENET, Maire de SAALES  
M. Laurent BERTRAND, Maire de SCHIRMECK  
M. Alain GRISE, Maire d'URMATT  
M. Gérard STROHMENGER, Maire de TRAENHEIM  
M. Yves JUNG, Maire de WANGEN

---

**OBJET : ADMINISTRATION GENERALE - RENOUELEMENT CONVENTION DE MANDAT POUR LA GESTION ET L'ANIMATION DE TREMLIN ENTREPRISES**

---

N° 2023-185-PETR

**LE COMITE SYNDICAL**

CONSIDERANT que la Commune de Mutzig a mené le projet de requalification de la friche industrielle de la Brasserie de MUTZIG, site d'une surface totale de 1,7 ha, situé en centre-ville de Mutzig ;

CONSIDERANT qu'avec l'appui du Pays Bruche Mossig Piémont, la ville a développé un pôle de services comprenant notamment une pépinière/hôtel d'entreprises dénommée Tremplin Entreprises, implanté dans le bâtiment historique de la brasserie ;

CONSIDERANT que les activités de Tremplin Entreprises, s'articulent autour de trois fonctions complémentaires :

- Proposer une offre d'hébergement temporaire avantageuse pour les entreprises en création et en développement (Pépinière et hôtel d'entreprises) ;
- Développer le « pôle création entreprise » ;
- Louer des salles pour l'organisation de formations, séminaires et évènements à destination des entreprises ;

CONSIDERANT l'enjeu pour le territoire, de poursuivre et de consolider la politique de développement territorial portée au départ par l'Association du Pays Bruche Mossig Piémont et reprise en 2019 par le PETR Bruche Mossig ;

CONSIDERANT que le PETR Bruche Mossig dispose du personnel en charge notamment de la gestion et de l'animation de Tremplin Entreprises ;

VU les statuts du PETR prévoyant notamment en leur article 5 *Compétences et attributions*, que le PETR peut réaliser, pour le compte des collectivités ou établissements publics, des prestations de services, dans les conditions prévues par l'article L. 5211-56 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération n°19-18 du Comité Syndical réuni le 16 octobre 2019 portant approbation de la mise en place d'une convention de mandat afin de formaliser l'action du PETR Bruche Mossig en qualité de mandataire de la Commune de Mutzig pour la gestion et l'animation de Tremplin Entreprises ;

CONSIDERANT que cette convention, conclue pour une durée de 3 ans à partir du 1er septembre 2019, est tombée à échéance et est renouvelable ;

SUR PROPOSITION de Monsieur le Président ;

REÇU le

ET APRES en avoir délibéré ;

**- 1 FEV. 2023**

approuve  
par 33 voix POUR, 0 voix CONTRE et 1 ABSTENTION

À LA SOUS-PRÉFECTURE  
de MOLSHEIM

le renouvellement de la convention de mandat formalisant l'action du PETR Bruche Mossig en qualité de mandataire de la Commune de Mutzig pour la gestion et l'animation de Tremplin Entreprises, pour une nouvelle durée de 3 ans renouvelable,

autorise

le Président à signer la convention de mandat de gestion et d'animation de la pépinière hôtel d'entreprises « Tremplin Entreprises » renouvelée pour une durée de 3 ans,

et charge

le Président des formalités y afférentes ainsi que de son exécution.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le secrétaire de séance,



Jean-Bernard PANNEKOECKE

Le Président,



Alain FERRY

Transmis au représentant de l'Etat le : 01/02/2023

Publié le : 03/02/2023